



## Après-midi d'études WAVFH

Rôle et missions de FEVIA  
17 décembre 2010



## Présentation du secteur

1. Qui est l'industrie alimentaire ?
2. Organisation de FEVIA
3. Priorités et défis
4. Politique alimentaire



## 1. Qui est l'industrie alimentaire?



3

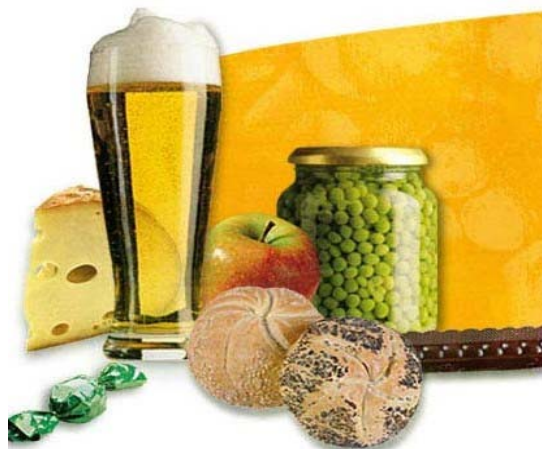
## L'industrie alimentaire

Commence là où  
l'agriculture se termine

Agro-industrie

transformation

Se termine là où  
l'Horeca  
et le retail commencent



4

## Entreprises alimentaires

Présentes dans différents secteurs :

- Traditionnels
- Ingrédients
- Plats préparés
- Compléments alimentaires

→ Des connues et des moins connues :

B to B, B to distribution, food service, ...

→ Certains leadership mondiaux



5

## Industrie alimentaire belge chiffres clés 2008

|                    | Milliards Euro | % industrie |
|--------------------|----------------|-------------|
| Chiffre d'affaires | 40,4           | 13,4%       |
| Valeur ajoutée     | 6,4            | 12,4%       |
| Employés           | 88 849         | 15,7%       |
| Exports            | 19,5           | 9,1%        |
| Imports            | 15,4           | 5,8%        |



6

## Sous-secteurs les plus importants

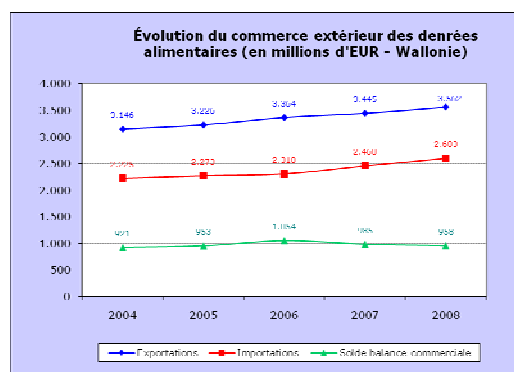
(en % du chiffre d'affaires)

- Viande 15.4 %
- Chocolat, confiserie & biscuiterie 14.4 %
- Laiterie 12.1 %
- Alimentation des animaux 8.3 %
- Jus et légumes 7.9 %
- Eaux et boissons non alcoolisées 7.3 %
- Farine et amidon 7.1 %
- Pain 5.6 %
- Bière 5.2 %



7

## Commerce extérieur

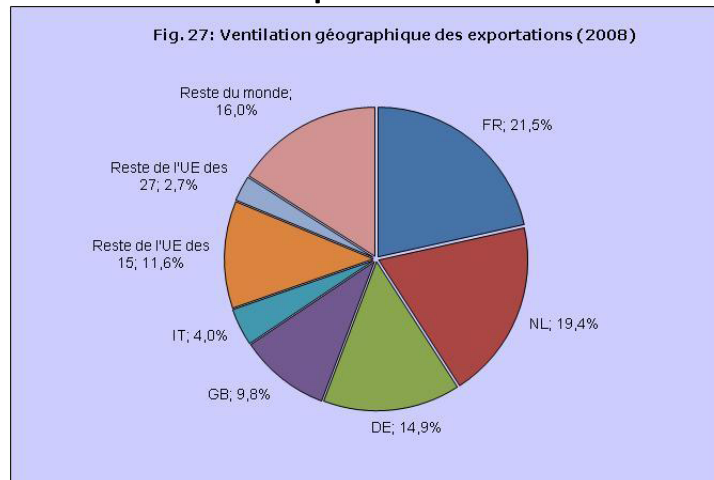


Source : BNB-IRN (concept national)



8

## Ventilation géographique des exportations



Source: BNB-IRN (concept national)

## 2. Organisation de FEVIA

## FEVIA

- Fédération professionnelle animée par des chefs d'entreprises
- Porte-parole de l'Industrie alimentaire
- Entreprises membres:
  - 78% de l'emploi du secteur
  - Venant de toutes les branches
  - De la petite entreprise à la multinationale



11

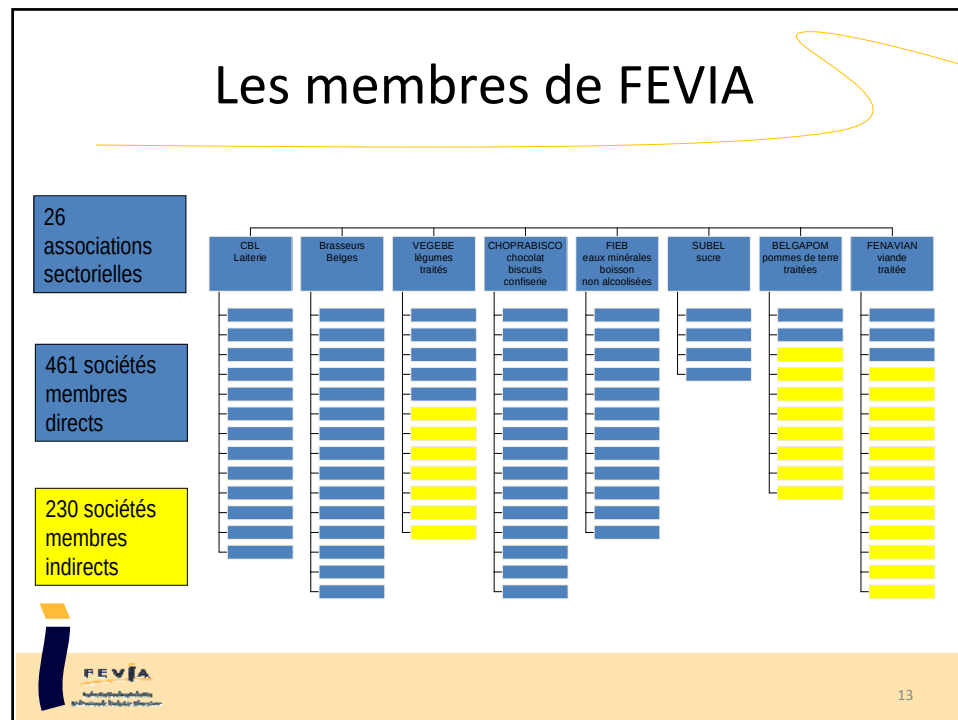
## FEVIA : Mission

- Favoriser la croissance et le développement de l'industrie alimentaire en Belgique
- Créer des ponts entre les entreprises alimentaires et leur environnement socio-économique
- Contribuer au développement de systèmes d'alimentation durables, avec respect de l'équilibre entre écologie, technologie et économie



12

# Des fédérations professionnelles de l'agro-alimentaire : pourquoi, pour qui, pour quoi ?



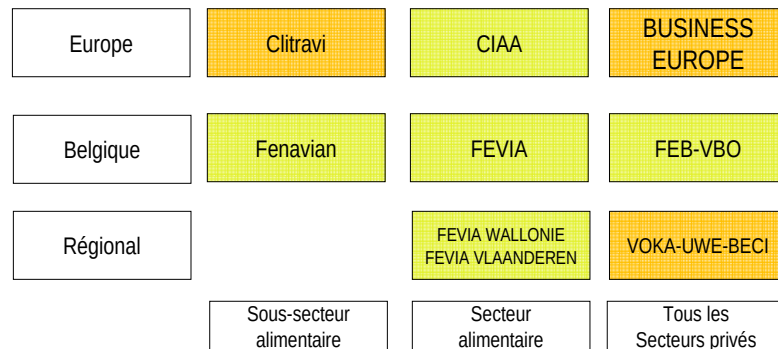
## FEVIA – Structure d'adhésion Entreprises\*

| travailleurs/entreprise | entreprises  | travailleurs  |
|-------------------------|--------------|---------------|
| 1 - 4                   | 47           | 106           |
| 5 - 9                   | 30           | 200           |
| 10 - 19                 | 69           | 1.015         |
| 20 - 49                 | 114          | 3.733         |
| 50 - 99                 | 59           | 4.216         |
| 100 - 199               | 70           | 10.008        |
| 200 - 249               | 14           | 3.124         |
| 250 - 499               | 43           | 16.246        |
| 500 - 999               | 10           | 6.985         |
| 1000                    | 5            | 8.914         |
| <b>Membres</b>          | <b>461</b>   | <b>54.547</b> |
| <b>Non membres</b>      | <b>1.339</b> | <b>11.953</b> |
| <b>Grand total</b>      | <b>1.800</b> | <b>66.500</b> |

14

\* Boulangeries artisanales exclues

## Schéma des associations de l'industrie alimentaire



15

## Relation FEVIA- Fédérations sectorielles

- Complémentarité entre FEVIA et les fédérations sectorielles (affaires horizontales vs. verticales)
- Lien direct entre les sociétés et les services de FEVIA pour affaires horizontales
- Pas de positionnement par rapport aux affaires horizontales par les fédérations sectorielles



16



## Domaines d'activités principales de FEVIA – Affaires horizontales

- Politique alimentaire
  - Environnement
  - Relations sociales
  - Relations de chaîne
- + matières régionales : innovation,  
formation/marché du travail/enseignement,  
exportations, ... .



17

## 3. Priorités et défis



18

## Priorités 2010

- Préservation de la compétitivité dans la concertation sociale
- Santé et bien-être du consommateur
  - en interne : poursuivre et valoriser les efforts de l'industrie alimentaire en matière de nutrition et bien-être.
  - en externe : développer des partenariats avec des organisations promouvant un style de vie sain (Happy Body)
- Améliorer la collaboration dans la chaîne alimentaire



19

## Les défis de l'industrie alimentaire

Renforcer :

- L'innovation
- Le développement des compétences/formations
- L'internationalisation/export
- La durabilité

Entraîner les PME dans cette dynamique



20

## L'industrie alimentaire prend ses responsabilités

L'industrie alimentaire veille :

- A la sécurité alimentaire
- A la qualité de vie
- A l'environnement
- A son rôle social/sociétal

→ l'industrie alimentaire se veut « durable »



21

## L'industrie alimentaire veille à la sécurité alimentaire

- AFSCA
- Mise en place de l'autocontrôle
- Hygiène optimale et contrôle strict des processus de production
- Formations

→ Le système belge est performant, les risques sont réduits



22

## Un secteur qui contribue à la qualité de vie

- Une offre élargie de denrées alimentaires
- Une offre équilibrée (alimentation-santé)
- Des innovations dans la formulation des produits



23

## Un secteur respectueux de l'environnement

- Depuis 1990, les émissions des CO2 ont baissé de 32 %
- 92 % des emballages sont recyclés grâce à Fost Plus et Val-I-Pac
- Les 10 piliers de la chaîne alimentaire pour améliorer l'environnement



24

## Un secteur qui veille à son rôle social/sociétal

- Accords sectoriels/paix sociale
- Bien-être au travail
- Formation
- Insertion : stages, apprentissage en alternance, ...
- Faire Trade



25

## L'industrie alimentaire innove

- Dans l'axe « alimentation-santé » :  
réduction du sel, graisse, ..., formulation  
de produits, ... .
- Dans la conservation des aliments :  
remplacement des « additifs »,  
allongement de la DLC, ... .
- Dans l'emballage
- Dans le développement durable



26

## 4. Politique alimentaire



27

### 1. La mission au niveau de la politique alimentaire

#### **Contribuer à la santé et au bien-être**

- En tant que représentant de l'industrie alimentaire, FEVIA veut jouer un rôle moteur au niveau de la politique alimentaire.  
Cette politique alimentaire a pour but d'assurer au consommateur une offre large en tenant compte des aspects suivants :
  - Sécurité alimentaire (*food security*)
  - Sécurité alimentaire (*food safety*)
  - Qualité (nutritionnelle)
  - Prix abordables
  - Communication ouverte qui facilite un choix avisé



28

## 2. Garantir la sécurité alimentaire (I)

- Années 90 : plusieurs problèmes de sécurité alimentaire (ESB, dioxines, ....)
- Nouvelle approche
  - UE : Livre blanc Sécurité Alimentaire
    - Principes généraux (Règl. 178/2002, avec e.a. création de l'EFSA)
    - 84 propositions concrètes
  - Belgique : création de l'AFSCA
    - contrôle unifié
    - approche cohérente dans toute la chaîne
    - système de financement équitable
    - progrès collectif via l'autocontrôle validé (sur base des guides sectoriels)

**==> Sécurité alimentaire = "condition sine qua non" !**



29

## 2. Garantir la sécurité alimentaire (II)

- Contexte réglementaire complexe
  - Législation 'horizontale' concernant e.a. : hygiène, contaminants, additifs/arômes/enzymes, OGM, Novel Foods, matériaux en contact, étiquetage, ajout de nutriments, ...
  - Législation 'verticale' (concernant différentes catégories de produits)
- Modèle Belge d'autocontrôle
  - Application HACCP
  - Validation externe sur base d'un guide sectoriel
  - Incitants (Bonus/Malus, fréquences d'inspection, ...)



30

### 3. Faciliter un choix avisé

- Contexte réglementaire complexe
  - Législation 'horizontale' concernant e.a. : étiquetage, étiquetage nutritionnel, allégations nutritionnelles et de santé, ....
  - Législation 'verticale'
- Informations supplémentaires
  - Etiquetage nutritionnel
  - GDA labelling
  - Bio, durabilité, fair trade, ...



31

### 4. Préserver le marché intérieur

- Réalisé (en grande partie) via
  - l'harmonisation de la législation relative à
    - La sécurité alimentaire
    - La protection des intérêts du consommateur
  - la reconnaissance mutuelle
- Législation additionnelle au niveau Belge
  - > "reverse discrimination"



32



## 5. Prendre sa responsabilité sur le plan “Nutrition et Santé” (I)

### ➤ Action ‘interne’ :

Politique nutritionnelle de l'industrie alimentaire

→ 10 piliers, traduits en “Charte de la politique nutritionnelle”

→ Actions au niveau de la sensibilisation, l'information, la formation, la reformulation, la publicité, ...

==> code de publicité, convention sel, étiquetage GDA, accord de santé collectif (en Flandre), rapport nutritionnel,....



33

## 5. Prendre sa responsabilité sur le plan “Nutrition et Santé” (II)

### ➤ Action ‘externe’

→ Unir les forces avec

- Les instances officielles compétentes
- Les acteurs de terrain: mutualités, Ligue des familles, etc....

→ Instruments au service des partenaires

- Happy Body Coach (Coaching individuel online)
- Happy Body Company (Toolkit pour les entreprises)
- Happy Body Project Tool (Outils Online pour les acteurs de terrain)



34

Merci pour votre attention !

Questions ?

